BULLETIN COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 23 février.

Le marché au coton a été très calme aujourd'hui. Les ventes comprennent à peine 5500 balles aux prix de notre dernier tableau :

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inferieur	6¾@ 7¼
Ordinaire	8¾@ 9¼
Bon ordinaire	9¾@ 9¾
Low Middling	10 @10¾
Middling	10¾@11
Good Middling	11¾@12
Middling Fair	12¼@12¾
Fair	—

TABAC—15 boucauts de lugs à 8 cts; 29 à 7; 55 à .. et 30 à des conditions particulières.

SUCRE—Environ 1900 boucauts à 6¼ @ 6¾ et 6¾ cts la livre de fair à fully fair.

MELASSE—2000 barils à 36 @ 31 cts la fermentée et 37 le prime; 150 demi-barils à 36 @ 36¾ cts le gallon.

FARINE—400 barils de superfine de St-Louis à $5 50, 3/8 d'extra à $6; 523 à $6 25, et 500 à $6 45 le baril.

MAIS—Bonne demande, mais baisse. 4718 sacs de blanc et de jaune à 80 cts; 564 à 83; 2500 à 85; 1200 à 84 @ 85, et 385 de blanc à 81½ cts le boisseau.

AVOINE—1280 sacs d'avoine du Nord à des conditions particulières.

SON—500 sacs à $1 10 @ $1 12½ les 100 livres.

PORC—500 barils de mess à des conditions particulières. Détail, $18 50 @ $19 le baril.

BACON—Vente de 25 tierçons jambons passés au sucre à 12 cts la livre.

VIANDE—32 boucauts à 6¾ cts les épaules et 8¾ les plats côtes.

WHISKY—400 barils de commun, en quatre ou cinq lots à 29 cts le gallon.

CHANGE — Demande modérée. Nous cotons: Sterling 106@108¾ et 108¼—France, 5 fr 23¾ @5f 25—Traites sur New-York à 60 jours, 1¾ @ 2 pour cent d'escompte—Traites à vue sur New-York, ¾ à ½ pour cent d'escompte.

FRET—Trois navires ont abandonné leurs consignations pour Liverpool à 15/32 d le coton.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Mexico, Talbot, Indianola et Galveston
Navire St Louis, Hoyt, New York
James Fick, Young, Liverpool
Linda, McManus, Gênes
Czar, Cochran, Liverpool
Orizimbo, Croce, Gênes
Barque Grace Hammond, Mahoney, Boston
Goélette A J Vieu, Komm, Mobile
Selina Helen, Kelly, Antilles
Mary Ellen, Garretson, Pensacola
W S Tisdale, Hawkins, Vera Cruz
Virginia Antoinette, Sbisa, Vera Cruz
Conquest, Hansen, Pensacola

Arrivés hier.

Navire Normandy, Tyler, Liverpool
Marathon, Tyler, Boston
Barque Luba, Janson, Rio de Janeiro
Balmoral, Harrison, Adrossan
Brick Zachary Taylor, Drinkwater, Cardenas
Moreheadad, Juba, Havane
Catarina, Juxereda, Palerme
Goélette Ocean Wave, Lombard, Ile Ruatan
Anna Belle, Rowe, Pensacola
Eclipse, Hatch, Demerara
Euphemia, McCormick, île Turque
Pour les steamboats voir la partie anglaise

Montant le Fleuve.

Navire Madras, Robinson, Liverpool
Mary Ogden, Loveland, New York
Manlius, Pitman, Boston
Columbus, Hotham, Philadelphie
St-Patrick, Fales, Liverpool
C S Pennell, Melcher, Liverpool
Franklin Haven, Sears, Boston
C A Farwell, Crocker, Anvers
Ashland, Clark, Boston
Excelsior, Swift, New York
Joseph R Keller, ——, New York
Success, Child, New York
Chimborazo, Gilchrist, Liverpool
Commodore Blue, Boston
Hentley, Howes, Boston
Elisabeth Kimball, Wilson, Boston

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Galveston	Mexico, Lawless	8 AM
Mobile	Bateau de la Malle	4 PM
Covington	Arrow, Hoffman	11 AM
Ocean Springs	Créole	9 AM
Bayou Sara	C D Jr	10 AM
Vicksburg	Vicksburg	5 PM
Riv Alabama	Wm Bagaley, Sinnott	5 PM
St Louis	A B Chambers	5 PM
Fort Adams	Paul Jones	5 PM
Riv Rouge	National, Montgomery	5 PM
Riv Rouge	Pota	5 PM
Riv Noire	Robt Watson	5 PM
Riv Rouge	Comet	5 PM
Riv Rouge	Joseph Holden	5 PM
Riv Rouge	Eleanor	5 PM
Louisville	Diana	5 PM
Attakapas	Gossamar	2 PM
St Louis	A T Lacey, Rodney	5 PM

Dolbear's Commercial College, 106, Canal St.

Est maintenant ouvert toute l'année.

Le but de l'éducation qu'on y donne est de permettre à ceux qui la reçoivent d'entrer dans les AFFAIRES, dans une MAISON DE COMMERCE, une BANQUE, ou tout autre établissement; d'ouvrir, fermer et tenir toutes sortes de livres,—pour bateaux, sociétés simples, sociétés compliquées, administration, etc., etc. Il y a neuf salles et dix professeurs pour l'ECRITURE, les MATHEMATIQUES, la TENUE DES LIVRES, le FRANÇAIS, l'ESPAGNOL, l'ALLEMAND, l'ANGLAIS, etc. Le collège compte 2,000 de ses anciens élèves, au moins, dans des maisons de commerce de cette ville.

Les négociants s'adressent au collège pour obtenir des commis et des teneurs de livres. Les citoyens et les étrangers sont invités à examiner l'établissement et à juger par eux-mêmes.

Des circulaires, avec les conditions, sont adressées à ceux qui le désirent.

14fev—1me RUFUS DOLBEAR.

BILLARDS.

Tables de billard améliorées et coussins de hausson de Phelan.

Le soussigné vient de placer dans ses salles les tables ci-dessus, pour lesquelles il est agent, et il est prêt à en fournir dans le plus bref délai possible.

Il a aussi 8 excellentes tables de seconde main, qu'il vient de retirer de ses salles, dont quelques-unes avec dessus en marbre, ainsi que tout ce qui a rapport aux billards. Ces objets sont en vente aux prix les plus bas, aux salles de billards du Sud, 105 rue Gravier.

6 dec—3 m M. M. MILLER.

BUREAU DU COLLECTEUR
DU SECOND DISTRICT
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 9, rue St-Pierre, maisons Pontalba.

Avis est par le présent donné aux contribuables du Second District de la Nouvelle-Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er mars prochain, et que de 10 heures du matin à 2 heures de relevée j'y recevrai les taxes d'Etat, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, etc. pour l'année 1859. Je préviens en outre les personnes ou associations engagées dans un commerce, une profession ou une occupation qui exigent une licence, d'avoir à se rendre à mon bureau à l'effet de se procurer les licences requises pour poursuivre leur commerce, professions ou occupations respectives pendant l'année 1859; faute de quoi elles seront passibles des pénalités décrétées par la loi. J. HERNANDEZ,
11fev—20t Collecteur de l'Etat pour le 2d dist

FABRICANT DE BILLARDS,
EN TOUS GENRES.
B. ANTOGNINI,
Rue Conti, 12 et 14,
Entre Chartres et Vieille-Levée, Nlle-Orléans

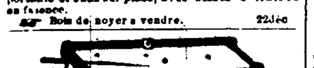

Billards ronds et ovales, billards carrés à 6 et 8 pieds, avec dessus en marbre et en bois; bandes à double emploi pour jouer indistinctement, sur le même billard, la Poule et la Partie,—assortiment complet de tous les articles qui concernent le billard.—Fabrique la gomme élastique pour bandes de billards, aussi les Pigeon hole, Bagatelle, Roulettes, Billes et Quilles pour ten-pin-alley, jeu de loto, etc., etc.

Fourneaux économiques portatifs et bains sur place, avec dessus et fonte ou en faïence.

Bois de noyer à vendre. 22déc

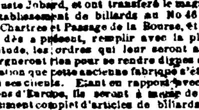

RICHARD,
Fabricants de billards
RUE CONTI, No. 46,
Entre Chartres et Passage de la Bourse,

Ont l'honneur de prévenir leurs amis, les marchands commissionnaires, et le public en général, qu'ils viennent d'acheter le fonds de billard, d'Auguste Jobard, et ont transféré le magasin à l'ancien établissement de billards au No 46 rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse, et qu'ils peuvent, dès à présent, remplir avec la plus grande exactitude, les ordres qui leur seront adressés, et n'épargneront rien pour se rendre dignes de la haute réputation que cette ancienne fabrique s'était acquise parmi ses clients. Etant en rapport avec plusieurs maisons d'Europe, ils seront à même de fournir un assortiment complet d'articles de billards, tels que :

Tapis d'Elbœuf, bandes en caoutchouc de la dernière perfection, billes, queues, procédés, poches, paniers et billes de poules, &c., &c. Aussi boules de quilles pour le ten pin alley, quilles, lotos et cartons, le tout aux prix les plus modérés.

Les personnes de la campagne qui voudront bien les honorer de leur confiance, n'auront qu'à leur adresser leurs demandes qui seront promptement exécutées. RICHARD
7déc No 46, Conti.

Banque de James Robb.
20 janvier 1859.

Conformément au vote des actionnaires de cette Banque, à une assemblée qui a eu lieu le 17 du courant, le nom de la Banque sera changé en celui de MERCHANTS' BANK (Banque des Marchands), le 1er février prochain, et le capital sera de $1.00 000 au lieu de $500,000.

Les livres de souscription pour l'augmentation du capital sont actuellement ouverts, et, en vertu de la résolution adoptée aujourd'hui par les Directeurs, le montant sera versé comme suit :

Vingt-cinq pour cent, le 1er février courant.
Vingt-cinq pour cent, le 1er mars prochain.
Vingt-cinq pour cent, le 1er avril prochain.
Vingt-cinq pour cent, le 1er mai prochain.

Les actionnaires actuels ont le privilège de souscrire pour deux tiers, outre les actions qu'ils ont maintenant, pendant soixante jours, à partir du 17 courant, mais on recevra une souscription provisoire pour les actions que ne prendront pas les actionnaires actuels. W. S. MOUNT,
Caissier

Cow Peas—1200 sacs cow peas de la Caroline, en magasin et à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 17 fev—3 46, 47 et 48, Vieille Levée, enc. Conti

Farine—550 barils farine extra, superfine, fine et commune, en magasin et à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 17 fev—3 46, 47 et 48, Vieille Levée, enc. Conti

Chateau Ducourrs—25 caisses de 24|2 bouteilles 25 de 24|2 do En magasin et à vendre par S D GRATIAA & Co 21 fev 20, rue de la Douane

Divers—En magasin—1500 damejeannes de 1, 3 et 5 gallons, 170 futailles sherry, en quarts et huitièmes pipes 10 barriques vin rouge, St Estèphe, Vve Merman 7 do do Larronde 3 do do Médoc vieux 106 quarts pipes Burgundy Port A vendre par S D GRATIAA & Co 21 fev 21, rue de la Douane

En débarquement du navire Elizabeth Klise, Bordeaux—110 caisses sardines à l'huile, demi et quarts boîtes, de F Rondenet, Nantes, 50 caisses prunes d'Ente, en caisses de 24 paquets et de 24 cartons A vendre par S D GRATIAA & Co 21 fev 20, rue de la Douane

Couvertures de E. Grenier & Co : 25 balles de 60 caisses couvertures grises [illegible] A vendre par les agents S D GRATIAA & Co 21 fev 20, rue de la Douane

Bœuf—150 barils [illegible] à vendre par VOORHIES, GIBSON & Co

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi 24 février 1859.
BENEFICE DE M. DEBRINAY;
LA FILLE DU REGIMENT, opéra de Donizetti.
FIAT VOLUNTAS, de Victor Hugo.
GILLE LE RAVISSEUR, opéra comique de Grisar.
On commencera à 7 heures.

Théâtre St Charles.

Jeudi soir, 24 février 1859.
PAUL PRY, comédie—THE TWO DROMIOS.—M'me E Barton remplira les principaux rôles.

Théâtre des Variétés.

Jeudi soir, 24 février 1859.
ROCHESTER, comédie;—Danse par Miles Gale et Jackson;—CONJUGAL LESSON, vaudeville.

Prix d'entrée—1ères et 2des, et parquets, 75 cents; loges [aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur] 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $5.

Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à 4 heures. Le spectacle commence à sept heures.

AMPHITHEATRE ET MUSEE DE
SPALDING & ROGERS.
Coin St-Charles et Commercial Place.

Troupe dramatique et équestre de Louise Wells.—Les chevaux BLACK BESS et VESUVIUS
Jeudi soir, 24 février
EL HYDER—Drame équestre.—THE WIDOW VICTIME, vaudeville.
Spectacle TOUS LES SOIRS et tous les SAMEDIS A MIDI.
Amphithéâtre .... 50 cents—Musée 25 cts

Musée de Vannuchi,
Rue St-Charles, No 107.

Ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le propriétaire a engagé, pour quelque temps seulement, Mme BARBANTEE, la magicienne, et le SORCIER D'ISIS, qui étonnent tous les spectateurs.

L'ENFANT ESAU, fils de la célèbre Femme barbue.

Melle LAURA HARRIS, âgée de 15 ans, taille de 32 pouces.

Mlle LIZZIE HARRIS, pesant 650 livres.

LE GEN. TOM LITTLEFINGER, à 18 ans; sa taille est de 30 pouces.

Plus de DEUX CENTS FIGURES EN CIRE dont la plupart sont mues par la machine.

Une grande collection de Curiosités vivantes et artificielles.

Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix.—Le spectacle commence à 7 heures et demie—La représentation du jour a lieu tous les samedis, à midi et demi.

Avis spécial—Les étrangers sont priés de demander le MUSEE DE VANNUCHI. 8fév

DANS LA NOUVELLE SALLE DE CONCERT.
Une fois seulement—Le célèbre drame de la Californie.

LE Dr HALE

Se rendra volontiers à la demande spéciale d'un grand nombre de citoyens de la Nouvelle-Orléans et donnera encore une fois le

GRAND DRAME DE LA CALIFORNIE,

qui attira tant de monde lors de la première représentation, que des centaines de personnes durent se retirer faute de sièges.

Le Dr Hale a fixé la représentation à

Jeudi soir, 24 février 1859.

Dans la nouvelle salle de concerts,

à l'encoignure des rues Poydras et Carondelet. Cette salle a été embellie et compte aujourd'hui parmi les plus belles de cette ville.

PRIX D'ENTREE :
Places réservées 75cts
Entrée 50

On peut se procurer des billets dans la salle mercredi, jeudi, 23 et 24 février, de 10 à 3 heures.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le spectacle commencera à 7 heures et demie.

Pour plus de détails, voir le programme.
22 fev—3t

GALERIE DE TABLEAUX A L'HUILE,
Au No 40, rue St Charles,
Face de l'Hotel St Charles.

Exposition de 200 tableaux des meilleurs artistes modernes de l'Europe, les célèbres tableaux de Tarante, pris d'après les fresques de Raphael; de beaux et précieux spécimens des anciens maîtres de l'Italie. La galerie est ouverte de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi; de 7 à 10 heures du soir. Prix d'entrée, 50 cts—Billet de saison, 75 cts. 15 fev

A. O. G. F.

UN GRAND BAL PARÉ sera donné par les Loges Schiller No 4, Liberal No 5 et Hope No 6, de l'ancien Ordre des Good Fellows,

Lundi soir, 7 mars 1859,

Salle de Odd Fellows.

DIRECTEURS :

Loge Schiller No 4	Loge Liberal No 5
Wm Nord	B Rodriguez
H Spengler	C de Monasterio
G J Hulhmacher	J Planellas
B Haltheus	Anthony Sambola
Loge Hope No 6	
J B Smith	Leon Drouet
Charles Will	P W Lesslie
P Bidault	

Les demandes d'invitations pour dames devront être adressées à un membre quelconque du comité. Positivement, aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Billets pour hommes—$2 50. On se les procure en s'adressant à un des directeurs quelconque
23 fev—juaq 7m

Grand Bal de Mardi Gras
à l'Odd-Fellows' Hall.

Le grand bal de nuit paré, masqué et travesti de la série organisée par les jeunes gens, aura lieu

MARDI [mardi-gras] 8 MARS.

Le comité est heureux de pouvoir annoncer qu'il s'est entendu avec

MUSARD,

Le célèbre chef d'orchestre des bals masqués du grand Opéra de Paris et des bals donnés à la cour de France, lequel, avec son orchestre de Paris, fera, dans cette circonstance, seule et unique apparition à la Nouvelle-Orléans, comme directeur d'un bal. Il donnera, en outre,

UN GRAND CONCERT-PROMENADE,

dont le programme paraîtra en temps et lieu, lequel commencera à 8 heures et demie et se prolongera jusqu'à 9 heures et demie, heure où le bal sera ouvert.

On pourra se procurer des billets en s'adressant au secrétaire, au bureau de la salle de bal (entrée dans la rue du Camp) depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Pour les billets de dames, on devra également s'adresser au secrétaire, en indiquant le nom et la résidence.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les commissaires.

Toute personne masquée sera tenue d'oter son masque avant d'entrer dans la salle de bal

Il ne sera émis aucun billet d'invitation pour dames après la dernière assemblée des Directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précèdera le bal.

Il ne sera livré de billets le soir même du bal. 21 fv—au bm

GRAND BAL PARE ET MASQUE,
Avec les insignes

Le quatrième Bal annuel de
L'ORLEANS LODGE No 11, I. O. O. F.
Sera donné
Jeudi soir, 24 février 1859.
A L'ODD FELLOWS HALL.

DIRECTEURS :

J M Gould	R L Bruce	Edward Allen
J H Frobus	J H Webb	J H Tenney
Warren Davis	J W Willis	L H Watson
Jas Nuttall	J H Renshaw	Edward Lublin
Jas Dermody	F H Bostick	A Peterson
R W Long	Henry Hafner	J Weber
Thos Frieds	H McNeal	N J Hoey

Directeur de la salle—Le Prof. J. VEGAS.

On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'un des directeurs.

Pour les invitations pour dames, s'adresser au secrétaire, No 132, rue du Canal; à R L Bruce, encoignure Camp et Canal; à J H Frobus, No 27, rue de la Douane; à Warren Davis, au Nouveau Bazar, coin de la rue Julie.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation dûment approuvé, et toutes les personnes masquées seront priées de se démasquer devant un comité, avant d'entrer dans la salle. 16 fev

Salle des Odd-Fellows.

GRANDS BALS PARES ET MASQUÉS
Par l'Association des Fils de la Louisiane.

Une série de trois bals sera donnée comme suit :
1er bal, mercredi, 16 février;
2me bal, mardi 1er mars;
3me bal, samedi, 19 mars.

COMITÉ.

S. P. de Labarre, C. R. Fagot, J. Gros, S. E. Crozat, A. Delpeuch, M. C. Blasco, Auguste Larose, L. J. Constault, N. A. Llambias, A. Sambola, E. Fagot, P. B. Boisfontaine, A. Chopard, J. P. Montamat, F. X. Barbot.

Ce comité se réunira tous les soirs à l'Odd Fellows' Hall de 7 heures à 9 heures.

On pourra se procurer des invitations pour les dames en s'adressant à l'Odd Fellows' Hall. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité.

Billets pour hommes $3. On se le procure en s'adressant aux membres composant le comité.

2fev—2au16&21,23,25,28—mars2,3,7,9,11,15,18,19

SECOND BAL TRAVESTI D'ENFANS,
DONNÉ PAR LE PROF. J. VEGAS,
A L'ODD FELLOWS HALL.

Le Prof. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que son SECOND BAL D'ENFANS TRAVESTI sera donné JEUDI, 3 mars 1859,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

Le Bal commencera à 7 heures et demie et continuera jusqu'à 11 heures, après quoi le Bal des adultes commencera

Prix d'entrée:
Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis
Messieurs $2 00
Jeunes gens de 12 ans au plus 50
Demoiselles et garçons—élèves .... Gratis

Les dames et les demoiselles désirant obtenir des invitations, sont priées de faire connaître leurs noms et leurs résidences au secrétaire, au bureau de la salle de bal, ou au Prof. J. Vegas, à l'Odd Fellows' Hall.

Positivement, aucune invitation de dame ne pourra être obtenue le jour du bal.

On peut se procurer des billets de messieurs dans la salle, dans les magasins de musique et au contrôl le soir du bal.

Personne ne sera admis s'il ne présente son billet à la porte. 14 fev—au 3 mar

Salle des Odd Fellows.

Grand bal paré et masqué,
Donné par la LOGE PERSEVERANCE No 8,
de l'Ancien Ordre des Good Fellows,
SAMEDI SOIR, 5 MARS 1859.

—Directeurs—

A. Shaw,	Bidault,	E. de Lacsay,
H. Peterson,	M. Infante,	E. Jouanneau,
G. Segal,	R. Rodriguez,	J. Levi,
H. Faber,	F. Maoent,	E. Robert,
G. Drenx,	B. Moses,	T. Alberti,
P. W. Lesslie,		E. Moses.

—Comité d'invitation—

A. A. Canon,	M. Bompet,	A. Murras,
G. Moses,	Jos. Prins,	M. Gandolfo,
M. Kokernot.		

—Directeurs de la salle—

A. A. Canon,	J. Mangolara,	L. Bourgeois,
G. Moses,	L. Blum,	Jos. Prins.

Le comité d'invitation des dames se réunira tous les lundis, mercredis et vendredis soirs, au No 108 rue Royale.

On peut faire des demandes pour invitation de dames au salon de photographie de B. & G. Moses, encoignure des rues Camp et Gravier, ainsi qu'au No 108 rue Royale.

Prix des billets, $2 50. 9fev—au5m

Salle Maçonnique.

UN BAL PARÉ ET MASQUÉ,

Sera donné dans la susdite salle, MARDI, 8 mars 1859, sous la direction des messieurs dont les noms suivent :

John McKee,	W H Holland
A P Dostie,	J H Clark,
Geo P Evans	E A Bartlett
P J Christian	A C Pierpont
G Santag,	Samuel G Risk
Jos Chellet	J Fiella,
J K Mackey	J M Hernandez,
	Jos Santini.

Directeur de la salle, le Prof. A. CHERARDI.

Les messieurs désirant avoir des invitations pour les dames sont priés de donner leurs noms à l'un des susdits directeurs ou à M. JOS CHELLET, au Hall, afin qu'ils soient soumis au comité.

15 fev—au 8 m

Vin Rouge—250 caisses Pape Clément, Château Bernones, Château Pergineau et autres marques célèbres, en magasin et à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co, 17 fev—3 46, 47 et 48, Vieille Levée, enc. Conti

Whisky—250 barils whisky extra et rectifié, en magasin et à vendre par F JACOB, DUSSUMIER & Co 17 fev—3 46, 47 et 48, Vieille Levée, enc. Conti

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
VERITABLE CONSERVATEUR dentaire.
EAU DE PHILIPPE
DENTIFRICE SUPERIEURE,
POUR NETTOYER BLANCHIR ET CONSERVER
LES DENTS.
PHARMACIE PHILIPPE,
rue St Martin, 125
Prix : 2 frs 50 le flacon.
Dépôt spécial No 43, Boulevard des Capucines. Dépôts à New-York chez E. GAUDELET et GOURE, droguistes et FOUGERA, pharmacien. A la Nouvelle-Orléans chez E. GUILLOT droguiste. A Mexico chez E. MAILLEFERT et Cie, et chez tous les coiffeurs et parfumeurs.

Véritable LEROY
PARIS. — Rue de Seine, 51. — PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies, causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une Instruction de 12 pages, à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé, aussi ne saurions-nous trop recommander de bien l'étudier avant de commencer le traitement. Mais, comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit :

Ne devront être considérées comme VÉRITABLES que les Fioles d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et représentant. 1° Les mots Pharmacie Cottin, en relief sur le verre et le cachet — 2° Une étiquette imprimée sur un fond guilloché de jaune, laissant ressortir en blanc les mots : PURGATIF LE ROY, avec ma signature à la main et la griffe Le Roy. — 3° Enfin et N. B. Toutes les bouteilles portent, entre le bouchon et le papier bleu supportant mon cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPERIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VÉRITABLES PILULES ET BOLS du chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent aussi que dans la PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.

N. B. — Les personnes qui ne se trouveront pas assez renseignées par les NOTICES qui accompagnent les flacons, pourront se procurer chez nos Dépositaires la METHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8°, du prix de 2 francs; ouvrage parvenu à la 15e édition.

DEPOTS : à la Nouvelle-Orléans, du VERITABLE LE ROY, chez M. DUCONGÉ, droguiste, rue de Chartres, chez M. LOUIS CASTEL, droguiste, et chez M. E. GUILLOT, négociant; 148, rue Royale; et chez M. A. MICHOUD, négociant. Et dans les meilleures Pharmacies des Etats-Unis.

N. B. — Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 500 fr., on jouit de la remise et de l'Escompte le plus fort. La Maison n'a aucune succursale, on doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. SIGNORET, Docteur-Médecin, seul continuateur de la Méthode Le Roy.

Signoret

Dépôt également chez L. CASTEL, droguiste, N. Orléans, coin Royale et Ste Anne.

CHAPEAUX MECANIQUES
POUR DAMES.
AD: TRAVERSIER, Inventeur brévété,
31, RUE DES JEUNEURS, A PARIS

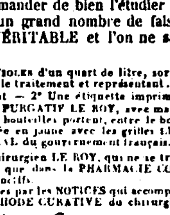

Ces chapeaux, fonctionnant avec une extrême facilité, par un mécanisme aussi simple qu'ingénieux qui les fixe sur la tête sans épingles, se réduisent à 7 centimètres d'épaisseur; peuvent se faire, sans augmentation de prix, en toutes espèces d'étoffes, aussi gracieux aussi beaux et aussi riches qu'on peut le désirer, ornés de dentelles, plumes ou fleurs; ne se chiffonnent nullement et pouvant être ouverts et fermés 1,000 fois sans aucune altération. C'est un immense avantage pour les dames de pouvoir mettre une ½ douzaine de chapeaux dans le fonds d'une malle ou un tiroir de meuble. GROS et DETAIL. Les demandes peuvent être adressées, 31 rue des Jeûneurs à Paris.

TRESOR DE LA POITRINE
PATE PECTORALE
DE DEGENETAIS PHAR.

[illegible] etc, et constitue un remède souverain contre la coqueluche [illegible]

Adresser les demandes, 18 rue Montmartre à Paris.—Dépôt à la NOUVELLE-ORLEANS chez M. DUCONGÉ, et chez M. LOUIS CASTEL, droguistes, et dans les principales pharmacies.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE R. GAFFARD
A VERSAILLES, 32, RUE DE L'ORANGERIE.

Capsules et Dragées au copahu, au cubèbe, au ratanhia, au fer, à l'alun, au cachou, à l'huile de foie de morue et huile de ricin. Dragées, Pastilles et Biscuits à la santonine. Grains de santé, Papier chimique, Sirop de salsepareille.—Injection tannin, à nitrate, etc. Injection solide, Bougies, suppositoires, etc.

Granules de Digitaline, Vératrine, Atropine, Valériane d'atropine, Hydrochlorate de morphine, Acide arsénieux, Aconitine, Strychnine, etc. Dragées de sous-nitrate de Bismuth, Aloès, Rhubarbe, [illegible] Pilules et Dragées ferrugineuses. Poudre purgative [illegible]

Le prix-courant sera envoyé à MM. les Pharmaciens et Droguistes, qui en feront la demande (affranchie.) Ces spécialités sont cotées à un prix très-bas. Le commerce rencontrera [illegible] possible, les demandes directes devront être accompagnées de traites sur Paris ou de bons de poste.

DEPOT: chez M. Louis CASTEL, Pharmacien-Droguiste, à la Nouvelle-Orléans.

VITALINE
STECK de STUTTGARD,

Les Docteurs Langlois, C. A. Cristophe, Bandard, Maillot, Dupuy, [illegible], Montessuy, [illegible], Henri Durand, etc. membres des facultés de médecine de Paris, de Strasbourg [illegible] rapports... la VITALINE STECK était douée d'une action revivifiante très prompte sur les organes... l'activité, paralysée ou affaiblie... Le flacon, 20 francs avec l'instruction. A PARIS, au Dépôt général chez V. ROCHON, aîné, seul propriétaire 39, Boulevard de Sébastopol, et dans les meilleures pharmacies de France et de l'Etranger.—NOTA. Chaque flacon est toujours revêtu du timbre impérial français et de la marque de fabrique spéciale ci-dessus.—Dépôts à New-York, Fougera frères, pharmaciens; Ed. Guillot et Goure, droguistes. à la Nouvelle-Orléans, Ed. Guillot, droguiste; Louis Castel, pharmacien—A la Havane, A. R. Longuell négociant;—à Mexico, E. Maillefert et Co.

Les seuls efficaces,

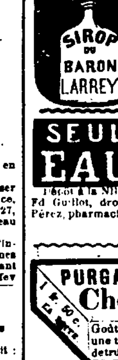

Pour GUERIR en peu de jours, sans CRAINTE de récidive, les maladies CONTAGIEUSES, RECENTES, ANCIENNES et CHRONIQUES.

PURIFIANT IODURE SANS MERCURE.

DESTRUCTEUR infaillible des plus GRAVES MALADIES CONFIDENTIELLES, et des principes les plus INVETERES, Dartres, Scrofules, Glandes, Boutons, etc.

LECHELLE A PARIS, RUE LAMARTINE, 35,
ET DANS LES PHARMACIES DE TOUS PAYS.

A la Nouvelle-Orléans chez MM. LOUIS CASTEL et Co, pharmaciens et chez M. Ed. GUILLOT, droguiste.

SEULE VERITABLE EAU de BOTOT

Pour l'entretien des dents et les soins journaliers de la bouche.

POUDRE DENTIFRICE pour compléter l'EAU DE BOTOT, 5, RUE COQ HERON, A PARIS.

Dépôt à la Nlle Orléans, chez M Louis Castel, droguiste; Ed Guillot, droguiste; Lion & Pinsard, négociants; et D. Pérez, pharmacien; et chez tous les parfumeurs et coiffeurs. Chaque flacon est revêtu d'une étiquette portant la signature ci-contre.

M. Botot

PURGATIF à la MAGNÉSIE Chocolat-Desbrière

Goût agréable, EFFICACITÉ CERTAINE; une tablette suffit pour purger. A petites doses, il détruit la constipation.—Ph. r. Lepelletier, 9, Paris

VINAIGRE de TOILETTE COSMACÉTI,

par la finesse de son parfum, par des propriétés lénitives et bienfaisantes, ce nouveau vinaigre est supérieur à tous les préparations du même genre. Paris, rue Vivienne 55.

Nlle Orléans, chez Louis Castel, droguiste; Ed. Guillot, dito; et J. F. Ducongé, dito; et dans les principales pharmacies.

PHARMACIE DE **T. P. HOGG**
2, rue Castiglione, à Paris.

PEPSINE	
Pure le fl.	fr. 5 00
Au fer réduit	4 00
do ½ fl.	2 50
A l'iodure,	4 00
do ½ fl.	2 50

Nouveaux médicamens
DE LA PEPSINE PURE
ET UNIE
AUX FERRUGINEUX

A NEW YORK, JOHN MILHAU, ph 183 Broadway, M. FOUGERA, ph, 30, North William st

NOUVELLE-ORLEANS: M. DUCONGÉ, ph. Louis CASTEL, dr.

MEXICO: MM. MAILLEFERT, p

HAVANE: LESIVEREND, ph

1e PILULES NUTRITIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans tous les cas où la digestion est difficile ou impossible.

"L'aliment n'est qu'une substance brute sans vertu nutrimentive par elle-même, et qui laisse périr d'inanition celui qui ne digère point."

(*Dyspepsie et Consomption*). Dr Lucien CORVISART, médecin de S. M. l'empereur des Français.

2o PILULES DE PEPSINE AU FER REDUIT PAR L'HYDROGENE, en vue des maladies chlorétiques et des affections qui en dépendent: (pâles blanches, pâles couleurs, menstruation difficile,) et de fortifier les tempéraments débilités.

"Le fer réduit par l'hydrogène est la meilleure des préparations ferrugineuses." BOUCHARDAT.
"A l'aide de la force vive que contient la PEPSINE, les aliments sont transformés en nutrition." (Etudes sur les aliments et nutriments.) Dr Lucien CORVISART.

3o PILULES DE PEPSINE A L'IODURE FERRUGINEUX INALTERABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques, la phthisie, la cachexie chlorotique et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations se vendent seulement en flacon triangulaires avec la garantie du cachet et de la signature de Tr. PAUL HOGG, pharmacien chimiste, rue de Castiglione, 2, à Paris; elles se trouvent chez les principaux pharmaciens. A la Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot, 145 rue Royale.

ROB LAFFECTEUR,
SEUL AUTORISÉ
EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN RUSSIE.

Le Rob végétal du docteur BOYVEAU LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature du docteur GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs cités de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop anti-scorbutique, les essences de salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'iode, d'or, etc. Le Rob est recommandé pour guérir les DARTRES, ABCÈS, GOUTTE, RASHE, CATARRHES DE VESSIE, PALES COULEURS, TUMEURS BLANCHES, ASTHME NERVEUX, ULCERES, GALES DEGENEREES, RHUMATISMES, HYPOCONDRIE, HYDROPISIE, GRAVELLE, SYPHILIS, GASTRO-ENTERITE, SCROFULES, SCORBUT, etc.

DEPOTS (renseignements et prospectus gratis), à New-York, chez M. Gabriel Blondin, agent général, William street; chez MM. Fougera frères, pharmaciens, 31, North William street; et chez M. Leroy, ph. 771, Broadway. A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, négociant, 148, rue Royale; chez M. Ducongé, droguiste, 89, rue de Chartres; et chez M. L. Castel, pharmacien-droguiste, coin Ste-Anne et Royale. A Ste-Domingue, chez M. Revillon, négociant. A Montréal, Canada, chez le Dr Picault. A Saint-Thomas, chez MM. Nunès et Gomez et Cie, négociants—Vera-Cruz, J. L. Esteva—Tampico, Delille—Mexico, Maillefert, droguiste—San Francisco, Sewilly,—Porto-Rico, Tisillard, ph—Port-au-Prince, Girard, ph—Caracas, Hermann Coher,—Buenos-Ayres, Burgos — Montevideo, Las Casas—Carthagène, Henriquez.

On expédie le Rob contre l'envoi d'un bon sur un banquier ou d'un mandat à la poste. L'entrepôt général du véritable Rob Boyveau Laffecteur se trouve exclusivement à Paris, chez le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, rue Richer, 12—Consultations gratuites par correspondance, en s'adressant à M. le Dr. Giraudeau de St-Gervais, rue Richer, 12, à Paris.

Avis à MM. les Droguistes et Pharmaciens américains.

Les demandes en gros peuvent être adressées également à M. H. Gaillardet, co. am., 21, rue Trévise, à Paris.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ
A LA CODÉINE.

Dans son mémoire sur les effets chimiques et physiologiques de la Codéine, M. Berthé a fixé de nouveau l'attention des médecins sur les propriétés remarquables de ce médicament. Déjà MM. les professeurs Magendie, Martin Solon, Barbier d'Amiens, Williams Grégory, avaient démontré l'efficacité de cette substance comme calmant par excellence des douleurs nerveuses et des toux rebelles dans les rhumes, les catarrhes, les bronchites et les maladies de poitrine; mais on semblait oublier leurs expériences, sans doute parce que la Codéine était trop chère, quand les recherches scientifiques de M. Berthé, en lui permettant d'apporter une réduction de plus de 60 p. 0|0 dans le prix de ce médicament, engagèrent MM. Aran et Vigla, professeurs à la Faculté et médecins des hôpitaux de Paris, à reprendre l'étude de la Codéine avec le sirop préparé par M. Berthé. Les résultats qu'ils ont obtenus, confirmant toutes les observations de MM. Magendie, etc., se résument dans cette opinion : Le sirop de Berthé à la Codéine a été jugé comme le meilleur calmant des douleurs névralgiques et des toux rebelles, supérieur à toutes les préparations pectorales connues jusqu'à ce jour.

Le sirop et la Pâte de Berthé à la Codéine, avec prospectus donnant le résumé succinct des observations faites dans les hôpitaux de Paris, se trouvent Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, à Paris, et dans toutes les pharmacies des Etats-Unis.—Pour les demandes en gros, s'adresser à MM. Menier & Cie, pharmaciens-droguistes, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, à Paris.

N. B. Pour éviter la contrefaçon, exiger le nom et la signature BERTHÉ, lauréat des hôpitaux de Paris

Nouvelle-Orléans, chez E. Guillot, 148 Royale.

Berthé

VENTES A L'ENCAN.

Part de la ville de Baltimore dans la SUCCESSION DE FEU JOHN McDONOGH.

Vente très importante et à longs termes de propriétés de choix améliorées et de très beaux ilets et terrains situés dans le Premier District.

PAR N. VIGNIÉ.
Bureau, No 6, Arcade de Banks.

JEUDI, 3 mars 1859, et le lendemain, à midi, il sera vendu à l'encan, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, par ordre et sous la surveillance de MM. Brantz Mayer, William S. Peterkin et Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore et conformément à une ordonnance du Maire et du Conseil de ville de ladite ville, enregistrée au bureau de H. B. Cenas, notaire public à la Nlle-Orléans—les propriétés décrites ci-après et appartenant à la ville de Baltimore :

1.—UN TERRAIN d'encoignure de valeur, formant l'encoignure des rues Commerce et Girod, dans l'ilet compris entre les rues Nlle-Levée, Girod, Commerce et Lafayette. Ledit terrain a 35 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 85 pieds 11 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Commerce. Ensemble un magasin en briques à trois étages, situé à l'encoignure, et deux magasins en briques à quatre étages, dans le fond, et faisant face à la rue Commerce.

2.—UN GRAND TERRAIN situé dans l'ilet compris entre les rues Nlle-Levée, Poydras, Commerce et Lafayette. Ledit terrain a 68 pieds 4 pouces de face à la rue Nlle-Levée sur une profondeur de 137 pieds 2 pouces sur une ligne, 132 pieds sur l'autre ligne, 66 pieds 10 pouces dans le fond et faisant face à la rue Commerce. Ensemble une bâtisse en briques à deux étages face à la rue Nlle-Levée, une bâtisse en briques à deux étages face à la rue Commerce et d'autres bâtisses en briques contenant les fours et tout ce qui est nécessaire pour une boulangerie bien établie. Cette propriété de valeur, connue sous le nom de "Boulangerie d'Aquin," est louée actuellement, à raison de $2000 par an, à MM. H. Rodriguez & Co.

3.—SIX TERRAINS, formant l'encoignure des rues Magasins et Girod, dans l'ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Girod, Magasins et Notre-Dame. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 à 6.

Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Girod et a 37 pieds 10 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 64 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue des Magasins, 64 pieds 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 3, sur 37 pieds 10 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du terrain no 2. Ensemble, la maison basse en briques, une cuisine en briques à deux étages et toutes les améliorations qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 2 touche aux terrains nos 1, 3 et 4 et a 64 pieds 4 lignes de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 63 pieds 4 pouces 2 lignes, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne du fond qui le sépare du terrain no 4. Ensemble deux maisons en bois, bâtisses en briques, hangars et lieux d'aisance, etc.

Le terrain no 3 a 25 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Girod, sur une profondeur de 64 pieds 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 4 et 25 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, une maison en briques à deux étages, une cuisine en briques à deux étages, hangars en bois, lieux d'aisance, etc.

Le terrain no 4 a 33 pieds 11 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare des terrains nos 2 et 3 et 127 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 5. Ensemble, une maison en bois et toutes les autres bâtisses en bois qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 5 a 33 pieds 5 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en bois et les dépendances qui se trouvent sur ledit terrain.

Le terrain no 6 est un grand terrain et a 38 pieds 9 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en bois et toutes les autres bâtisses qui se trouvent sur ledit terrain.

Les terrains Nos 1, 4 et 5 sont loués par mois, à raison de $100, à Michael Sullivan.

Le terrain no 2 est loué à P. Radden, à raison de $23 1|3 par mois.

Les terrains nos 3 et 6 sont loués à P. O. Sullivan, à raison de $50 par mois.

4.—SEPT BEAUX TERRAINS, formant l'encoignure des rues Commerce et Julie, dans l'ilet compris entre les rues Nlle Levée, Commerce, St Joseph et Julie. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 à 7.

Le terrain no 1 forme l'encoignure des rues Julie et Commerce et a 28 pieds 3 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 64 pieds 9 pouces 7 lignes face à la rue Commerce, 62 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 2 et 12 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, lequel se trouve sur ledit terrain, portant le no 19 et est loué à raison de $20 par mois, à Daniel Rourke.

Le terrain no 2 a 21 pieds 10 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 17.

Le terrain no 3 a 22 pieds 1 pouce de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles.—Ensemble, un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 15.

Le terrain no 4 a 21 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Julie, sur 62 pieds 11 pouces 7 lignes entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 13.

Le terrain no 5 a 22 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble un magasin en briques à trois étages, désigné par le no 11 et loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à $20 par mois.

Le terrain no 6 a 21 pieds 10 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques, à trois étages, désigné par le no 9 et loué à bail à J. Maher jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $15 par mois.

Le terrain no 7 a 21 pieds 11 pouces de face à la rue Julie, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble, un magasin en briques à trois étages désigné par le no 7.

5—TROIS TERRAINS, terrain d'encoignure d'un triangle, compris entre les rues Félicité, Religieuses et Céleste. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2 et 3—Le terrain No 1 est un double terrain d'encoignure et a 36 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, 93 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Religieuses, 31 pieds de face à la rue Céleste et 74 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2—Ensemble, une petite bâtisse servant de boutique de forgeron.

Le terrain No 2 a 36 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, 31 pieds de face à la rue Céleste, sur une profondeur de 74 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1 et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.

Le terrain no 3 a 104 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Félicité, 90 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Céleste et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

Le tout est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $10 par mois.

6—DEUX TERRAINS, situés dans l'ilet compris entre les rues Céleste, Tchoupitoulas, Nouvelle Levée et St James. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2 et ont les dimensions suivantes au pied américain :

Le terrain no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond et 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain no 2 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond et 127 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout est loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $6 par mois.

CINQ TERRAINS désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et formant ensemble l'ilet triangulaire borné par les rues Tchoupitoulas, de la Course et des Religieuses; lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, mesure américaine :

Le terrain no 1 mesure 31 pieds de face à la rue de la Course, la même largeur dans le fond, cent pieds de profondeur et face à la rue des Religieuses et cent pieds sur l'autre ligne latérale qui le sépare du no 2 et forme l'encoignure des rues de la Course et des Religieuses.

Le terrain no 2 mesure 31 pieds de face à la rue de la Course, la même largeur dans le fond, et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur le terrain no 1 il y a une bâtisse en bois à deux étages, et une partie de la maison en briques à un étage marqué A sur le plan. Sur le terrain no 2 il y a une petite maison en bois et une partie d'une vieille cuisine en bois.

Le terrain no 3 est de forme irrégulière, et mesure 52 pieds 6 pouces de face à la rue de la Course, 11 pieds 7 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du terrain no 4 et une profondeur de cent pieds sur la ligne qui le sépare du no 2 et de 107 pieds 7 pouces sur l'autre ligne et face à la rue Tchoupitoulas; ensemble avec une bâtisse en briques à deux étages à l'encoignure et une autre maison en bois contiguë à la première, ayant sa façade sur la rue Tchoupitoulas.

Le terrain no 4 mesure 60 pieds de face à la rue Religieuses, 64 pieds 7 pouces 2 lignes sur la rue Tchoupitoulas, 73 pieds 7 pouces sur la ligne, de rue à rue, qui le divise des terrains nos 1, 2 et 3, et 49 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne d'une rue à l'autre rue, le séparant du terrain no 5; ensemble avec une maison en bois à deux étages, partie de hangars, etc.

Le terrain no 5 mesure 115 pieds de face à la rue Religieuses, 124 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 2 pieds 6 pouces à l'angle formé par l'intersection de ces deux rues, et 49 pieds 6 pouces 6 lignes sur une ligne allant d'une rue à l'autre rue et le séparant du terrain no 4; ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages, hangars, etc.

Le tout loué à bail jusqu'au 1er février 1860 à G. Lobrano, à raison de $80 par mois; les acquéreurs devant se partager ledit loyer, dans une proportion calculée pro rata du montant de la propriété adjugée à chacun d'eux.

8—UN TERRAIN formant l'encoignure de la rue de la Nouvelle Levée et de Natchez Alley, dans l'ilet borné par les rues de la Nouvelle-Levée, Poydras, Tchoupitoulas et par Natchez Alley; ledit terrain mesurant, au pied américain, 23 pieds de face à la rue de la Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 109 pieds de profondeur et face à Natchez Alley et 117 pieds sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Poydras; ensemble avec une bâtisse en briques à deux étages, érigée à l'encoignure, une cuisine en briques à deux étages et deux magasins en briques à deux étages, latrines, hydrant, citerne, etc. Le tout loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $45 par mois.

9—CINQ TERRAINS formant l'encoignure des rues Delord et Pearl, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, Pearl et Delord, désignés sous les Nos 5, 6, 7, 8 et 9.

Le terrain No 9 forme encoignure et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Delord, 20 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 65 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Pearl, 73 pieds 11 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 8; ensemble avec partie d'une vieille maison en bois.

Le terrain No 8 est contigu au précédent et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Delord, 20 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 73 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Pearl et qui le sépare du terrain No 9, et 82 pieds 6 pouces sur l'autre ligne latérale; ensemble avec partie d'une vieille maison en bois et hangar.

Le terrain No 7 est contigu au précédent et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Delord, 20 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 82 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 8 et 91 pieds 2 lignes sur l'autre ligne, du côté de la rue Tchoupitoulas; ensemble une vieille maison en bois et partie d'une autre vieille maison en bois.

Le terrain No 6 est adjacent aux précédents, sur la ligne du fond et mesure 21 pieds de face à la rue Pearl, 83 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Delord et qui le sépare des terrains Nos 8 et 9; 18 pieds 6 pouces sur une ligne de fond parallèle à la rue Pearl, ensuite 2 pieds 10 pouces sur une ligne courant perpendiculairement vers la rue Pearl, et de là 2 pieds 6 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue Pearl, et 80 pieds 8 pouces sur l'autre ligne latérale, le séparant du terrain No 5.

Le terrain No 5 mesure 21 pieds de face à la rue Pearl, la même largeur dans le fond et 80 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

10—UN TERRAIN compris entre les rues Tchoupitoulas, Louisa, Annonciation et Poeyfarré, désigné sous le No 10 et mesurant 24 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation, 125 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Poeyfarré, et 135 pieds 10 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Louisa. Un petit hangar qui doit être enlevé par le locataire. Loué à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $12 50 par mois.

11—QUATRE TERRAINS désignés sous les Nos 1, 2, 3 et 4, formant l'encoignure des rues de la Nouvelle Levée et Delord, dans l'ilet borné par les rues de la Nouvelle Levée, Delord, Pearl et Louisa, et mesurant, au pied américain, ainsi qu'il suit :

Le terrain No 1 mesure 25 pieds 10 pouces de face à la rue Delord, la même largeur dans le fond, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Pearl, et 102 pieds 10 pouces sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 mesure 19 pieds 2 pouces de face à la rue Delord, la même largeur dans le fond, 102 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 1, et 102 pieds 10 pouces le long d'un passage de 3 pieds 9 pouces de large.

Le terrain No 3 forme l'encoignure des rues Delord et de la Nouvelle Levée, a 22 pieds 4 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée, 21 pieds 11 pouces sur la ligne du fond le long du passage ci-dessus décrit de 3 pieds 9 pouces de large, 51 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Delord et 57 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale qui le sépare du terrain No 4; ensemble avec une bâtisse en briques à deux étages qui sert de fonderie.

Le terrain no 4 mesure 21 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée, 21 pieds 1 pouce sur la ligne du fond le long du passage, 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 3 et 63 pieds 9 pouces sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Louisa; ensemble avec la bâtisse en brique à deux étages qui sert de fonderie.

Les terrains nos 1, 2, 3 et 4 sont loués à bail jusqu'au 30 juin 1860 à McCan & Patterson, à raison de $50 par mois.

12—QUATRE ILETS DE TERRE, DE GRANDE VALEUR, sur lesquels est établie la Presse à Coton de MM. Fréret frères, désignés sous les nos 1, 2, 3 et 4, situés sur les derrières du Premier District, ayant, au pied américain, les dimensions suivantes :

L'ilet no 1 est compris entre les rues St-Marc, Ste Marie, Poydras et Perdido, et a 389 pieds 4 pouces de face à rue St Marc, 389 pieds de face à la rue Ste-Marie, 245 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Poydras, 246 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido; avec le hangar à coton en briques, s'étendant de la rue Poydras à la rue Perdido; deux hangars à coton en bois, et un édifice en brique contenant la presse et les machines.

L'ilet no 2, compris entre les rues Ste-Marie, Fréret, Poydras et Perdido, a 394 pieds 1 pouce de face à la rue Ste Marie, 394 pieds de face à la rue Fréret, 195 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Poydras, 195 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido; avec les deux hangars à coton en briques, s'étendant de la rue Ste-Marie à la rue Fréret.

L'ilet No 3, compris entre les rues Ste-Marie, Fréret, Hevia et Poydras, a 452 pieds de face à la rue Ste Marie, 452 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Fréret, 195 pieds 6 pouces de face à la rue Hevia, 195 pieds 3 pouces 1 ligne sur la rue Poydras; avec le hangar à coton en briques et tous les autres édifices en bois employés comme écuries, chambres à domestiques, etc.

L'ilet no 4 est compris entre les rues Fréret, Gironde, Poydras et Perdido: il a 393 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Fréret, 393 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Gironde, 197 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Poydras, et 197 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Perdido; avec les deux grands hangars à coton en briques, ainsi que la bâtisse en briques contenant la presse, les machines, etc.

Ces quatre terrains, ainsi que les améliorations, sont loués à bail à MM. Fréret frères jusqu'au 1er septembre 1862: à raison de $6,000 par an, jusqu'au 1er septembre 1860 et de $7,500 à partir de cette dernière date jusqu'au 1er septembre 1862. MM. Fréret frères paient toutes les taxes et assurances. A l'expiration du bail, le 1er septembre 1862, la propriété tout entière, avec les améliorations, etc., à l'exception des machines et presses qui les présents locataires auront le droit d'enlever) reviendra à l'acquéreur.

L'attention des acheteurs est principalement appelée sur cette propriété de très grande valeur, l'une des presses à coton les mieux situées et les plus perfectionnées de la Nouvelle Orléans, et qui fournit aux capitalistes l'occasion d'un placement sûr et avantageux.

13—DEUX TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Foucher, Julia, Tchoupitoulas et St-Joseph, portant les nos 1 et 2, et ayant, mesure américaine, les dimensions suivantes :

Le terrain no 1 a 33 pieds de face à la rue Fulton, 33 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, 121 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Joseph, et 115 pieds 3 pouces sur l'autre ligne qui le divise du terrain no 2; avec une vieille maison à étage en bois et trois vieux hangars en bois.

Le terrain no 2 touche au terrain qui vient d'être décrit et a 33 pieds de face à la rue Fulton, 33 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, 115 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 1, et 108 pieds 10 pouces sur l'autre ligne, la plus rapprochée de la rue Julia. Loué jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $20 par mois.

14—UN TERRAIN dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Front ou Nouvelle-Levée, Market et St-James, ayant 47 pieds 11 pouces 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, 95 pieds 11 pouces sur la rue Market, 47 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, et 95 pieds 11 pouces sur l'autre ligne, la plus rapprochée de la rue St-James; avec une vieille maison à étage en bois et une maison de dépendance dans la cour.

15—DIX TERRAINS dans l'ilet borné par la rue Willow, Florida Landing, les rues Vine et Cypress, portant les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, et ayant, mesure américaine, les dimensions suivantes :

Le no 1 a 25 pieds de face au Florida Landing, la même largeur sur la ligne du fond, 120 pieds de profondeur et face à la rue Vine, et 120 pieds sur l'autre ligne, qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ont chacun 25 pieds de face au Florida Landing et 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le terrain No 10 forme le coin de Florida Landing et de la rue Willow, et a 25 pieds de face au Florida Landing, la même largeur sur la ligne du fond, 120 pieds de profondeur et face à la rue Willow, et 120 pieds sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 9.

16—NEUF TERRAINS dans l'ilet borné par les rues Antonine, Jackson, Bernadotte et Palmyre, portant les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

Le terrain no 1 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Jackson, la même largeur sur la ligne du fond, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Bernadotte, et 127 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain no 2.

Les terrains nos 2, 3, 4, 5 et 6 ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à rue Jackson, la même largeur sur le fond, 127 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Le terrain no 7 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Jackson, 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain no 6, 105 pieds 8 pouces 3 lignes, sur l'autre ligne qui le sépare du terrain no 8, 16 pieds 10 pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue Jackson, et 28 pieds 5 pouces sur autre ligne diagonale du fond.

Le terrain No 8 a 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Jackson, 105 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne qui, dans la profondeur, le sépare du terrain No 7, 58 pieds 2 pouces sur l'autre ligne qui le sépare, dans la profondeur, du terrain No 9, et 57 pieds 6 pouces sur la ligne diagonale du fond.

Le terrain No 9 est de forme triangulaire et a 40 pieds 11 pouces 6 lignes, sur la rue Jackson, 70 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne, et 58 pieds 2 pouces sur la ligne qui le sépare du terrain No 8.

17—VINGT-HUIT TERRAINS, formant l'ilet borné par les rues St-James, St-John, Bank et Palmyre, portant le plan No 9 1717 les Nos de 1 à 28 inclusivement.

On verra, en examinant le plan, que chacun de ces terrains a une façade et une profondeur de grande étendue. Ledit ilet a 319 pieds 8 pouces 4 lignes de face aux rues Palmyre et Bank, et 330 pieds 4 pouces 4 lignes de face aux rues St John et St-James.

18—DEUX ILETS DE TERRE désignés sur le plan No 15 par les lettres A, et B, situés dans le fond du Premier District.

L'ilet A. est borné par les rues Ste-Adeline, Ste-Madeleine, Poydras et Hevia (maintenant Lafayette), et est divisé en vingt-huit terrains, portant sur ledit plan les Nos de 1 à 28 inclusivement. Tout l'ilet a, mesure américaine, les dimensions suivantes, savoir : 378 pieds 9 pouces 5 lignes sur la rue Ste Adeline, 407 pieds 11 pouces 7 lignes sur la rue Madeleine, 253 pieds 1 pouce 5 lignes sur la rue Hevia, maintenant Lafayette, et 245 pieds 2 pouces 1 ligne sur la rue Poydras.

L'ilet B. est borné par les rues St-Jane, Adeline, Poydras et Perdido, et est divisé en vingt-huit terrains, portant, sur le même plan, les numéros 1 à 28 inclusivement. Les dimensions de tout l'ilet, mesure américaine, sont comme suit, savoir : 349 pieds 9 pouces sur la rue St-Adeline, 389 pieds 9 pouces sur la rue St-Jane, 345 pieds 2 pouces 1 ligne sur la rue Poydras et 245 pieds 2 pouces 1 ligne sur la rue Perdido.

On verra, en examinant le plan, que tous les terrains dans ces deux ilets ont une façade et une profondeur de grande étendue.

Le tout conformément aux plans dressés par A. De Armas, que l'on peut examiner en ce moment au bureau de l'encanteur, No 8 Passage de l'Arcade de Banks, et qui seront aussi exposés au City Hotel, plusieurs jours avant la vente.

CONDITIONS—Un cinquième comptant, et le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, pour les billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de non aliénando. Lesdits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent par an, à partir de leur date jusqu'à leur échéance. En cas de non paiement après l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Il est bien entendu que cette dernière condition n'autorise aucun délai dans le paiement des billets.

Les édifices devront être assurés contre les risques du feu pour leur pleine valeur, et les polices d'assurances transférées annuellement aux agens de la ville de Baltimore, jusqu'au paiement du dernier billet.—Dans le cas où les acquéreurs mettraient un retard ou de la négligence à se conformer à cette condition, lesdites polices d'assurances seront renouvelées par les agents de la ville de Baltimore pour le compte desdits acquéreurs.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs frais et auront à se conformer aux conditions énoncées ci-dessus, dans les quinze jours qui suivront celui de la vente. Dans le cas d'aucun retard ou d'aucune négligence de leur part, la propriété par eux achetée sera vendue pour leur compte et à leurs risques, sans autre avis.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas notaire, No 116, rue de la Commune, aux frais des acquéreurs. 7 fév,

Nègres de champs, esclaves de prix, créoles de cet Etat, élevés dans la Paroisse de St-Landry; excellents sujets.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

Il sera vendu, MERCREDI 2 mars 18 9, au City Hotel, rue de la Commune, (s'ils ne sont pas vendus plus tôt) les esclaves suivants, d'habitation :

1—ALFRED, nègre, âgé de 19 ans, excellent sucrier.
2—JULES, do do 21 do do
3—EDWARD, do do 19 do do
4—HENRY, do do 40 do do

Et un charpentier d'habitation, pour l'ouvrage brut. Ces esclaves sont très jolis et très bons sujets; ils sont pleinement garantis.

Conditions—comptant, ou l'équivalent en billets acceptés en ville à satisfaction.

Les actes de vente par devant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 fv

TABAC ! TABAC !
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Samedi, 26 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, sans réserve, d'après les ordres reçus de l'expéditeur, au magasin de MM. Patton, Smith et Putnam, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier—

77 3|4 caisses tabac à chiquer de la Virginie, qualités extra-fines, diverses marques.

Conditions—à la vente. 24 fv

Succession de J. J. Ballongue.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

Lundi, 7 mars 1859, à 10 heures et demie du matin, je vendrai à l'encan, par ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 18 février 1859 et à moi adressé, à la dernière résidence du défunt, rue de la Levée, entre les rues Harmony et Pleasant, 4me District, ce qui suit :

Le fonds du magasin, comprenant un assortiment général de vins, eaux-de-vie, genièvre, rhum, liqueurs assorties, absinthe, kirsch, vin rouge en barriques et en caisses, fruits au jus, damejeannes, bouteilles, &c., d'après l'inventaire déposé entre mes mains

Egalement—Les meubles, batterie de cuisine, appareil à distiller, &c.

Conditions—comptant sur les lieux. 24 fv—4 5 7m

Succession de J. J. Ballongue.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Jeudi, 31 mars 1859, à midi, je vendrai, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans à moi adressé : La bâtisse en briques à étages, et les bâtisses dans le fond, situées dans le 4me District de cette ville, dans l'ilet No 2, terrain No 5—ayant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Levée, sur 89 pieds 1 pouce de profondeur, compris entre les rues Levée, Pleasant, Harmony et Fulton.

Conditions—comptant.

L'acte de vente par devant ———, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan des propriétés, décrites ci-dessus, sera déposé à l'Arcade de Banks, huit jours avant la vente. 24 fv—18 30 31 m

Très bon boulanger et excellent domestique de maison.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi, 26 février 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis :

Le griffe JACK, âgé d'environ 22 ans, très bon boulanger et excellent domestique de maison, garanti des maladies prévues par la loi, mais non des vices, attendu que l'esclave s'est absenté.

Conditions—comptant.

Acte de vente par devant A. Dreyfous, notaire public. 24 fv

Grande vente sans réserve et à de très longs termes, pour billets sans endosseurs, de propriétés améliorées, bien situées, et de terrains très convenables pour y ériger des constructions.

PAR N. VIGNIE, encanteur.
Bureau, encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

Lundi 7 mars 1859, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hotel St Louis, rue St-Louis, pour clore divers intérêts, les propriétés ci-après décrites :

1o—Deux Lots de Terre situés rue Conti, près de l'encoignure de la Levée, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Levée, Conti et St Louis, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 21 pieds et 3 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 61 pieds et 8 pouces. Ensemble les magasins en briques à trois étages qui s'y trouvent, portant les Nos 6 et 8; cour, latrines, etc.

Le magasin No 6 est loué à bail $600 par an jusqu'au 30 septembre 1861

Le magasin No 8 est loué à bail $600 par an jusqu'au 31 octobre 1859

2o—Un autre Terrain situé dans le même ilet, à peu de distance des terrains ci-dessus décrits, mesurant environ 20 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 75 pieds 13. Ensemble le magasin en briques à trois étages, avec piliers en granit, qui s'y trouve et qui porte le No 18. Ledit magasin est loué à bail $660 par an jusqu'au 31 octobre 1859

3o—Un Lot de Terre de grande valeur, formant l'encoignure des rues Royale et Toulouse, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Toulouse et St Louis, mesurant 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de 75 pieds 3 pouces et 3 lignes, et faisant aussi face à la rue Toulouse. Ensemble une belle maison en briques à trois étages, [avec piliers en granit], contenant un grand et beau magasin au rez-de-chaussée, et des chambres et trois cabinets dans les étages supérieurs, une cuisine en briques à trois étages, contenant cinq pièces, latrines, hydrants, etc. etc. Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre 1859, à raison de $ 160 par mois.

3 Bis—Un autre lot de terre situé dans l'ilet ci-dessus décrit, contigu au terrain d'encoignure et mesurant 34 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 75 pieds 5 pouces et 3 lignes. Ensemble une belle maison en briques à trois étages, contenant un magasin avec entresol, un grand corridor et porte-cochère, puis quatre chambres et un cabinet au premier, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, latrines, hydrant, etc. Cette propriété conviendrait surtout à un médecin.

Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1859, à $1000 par an.

4o—Un terrain situé dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St Louis et Toulouse, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 67 pieds 1 pouce et 2 lignes—Ensemble une maison basse en briques, No 127, contenant six chambres et quatre autres dans la mansarde, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre chambres, écurie, hangar, deux corridors, le tout divisé en deux corps de logis et loué à bail, au corps $300 par an, jusqu'au 30 septembre 1860, et l'autre $300 par an jusqu'au 15 octobre 1859, en tout $600.

5o—Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur, irrégulière, en forme de hache, d'environ 74 pieds ou plus, et 26 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du fond—Ensemble une maison basse en briques Nos 117 et 115, contenant quatre appartements, cabinet, galerie, corridor, hydrants, latrines, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, etc., loué $40 par mois.

6o—Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St Louis et Toulouse, mesurant 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes—Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, No 119, contenant quatre appartements, deux cabinets, galerie, corridor au centre, cour, cuisine à deux pièces, latrines, puits, citerne, etc., louée $35 par mois.

7o—Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Royale, Condé, Ursulines et St Philippe, mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 75 pieds et 11 lignes—Ensemble, une maison en briques à deux étages, contenant un magasin et galerie au rez-de-chaussée, et des chambres et des cabinets à l'étage supérieur, cuisine en briques à deux étages, contenant trois chambres, hydrants, etc., etc., etc. Louée à bail jusqu'au 31 août 1859, à $300 par an.

8o—Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Condé et Royale, mesurant 21 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur de 123 pieds 2 pouces et 4 lignes. Le locataire a droit d'enlever les hangars qui s'y trouvent. Ensemble 60 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent, et réduites à 46.

L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de $1844 du 1er novembre 1859 et renouvelable selon la charte de ladite banque.

9o—Un certain terrain situé dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hôpital et Quartier, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 60 pieds 2 pouces et 2 lignes. Ensemble, une maison en bois contenant quatre chambres, 2 cabinet et galerie, une autre construction en bois de trois chambres, galerie, latrines, citerne, puits. Louée $20 par mois.

10—Un grand terrain double formant l'encoignure des rues Royale et Esplanade, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Royale et Condé, mesurant 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 10 pieds faisant aussi face à la rue Royale. Ensemble, les constructions qui s'y trouvent.

11o—Un certain lot de terre près du vieux Bassin, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Franklin et Treme, mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 10 pieds. Ensemble, une maison en briques à deux étages avec balcon tournant, en fer, contenant quatre chambres à feu, galerie, office sous l'escalier, et la maison vient d'être repeinte, cuisine de deux pièces, construction en briques à deux étages contenant trois chambres, latrines, deux galeries, deux corridors, citernes en bois et ardoises, cave, hydrants, etc.

12o—Un terrain situé dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Villere, mesurant 47 pieds et 10 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes. Ensemble une maison en briques à deux étages, No 1, ayant huit appartements, galeries, cuisine en briques à deux étages contenant quatre pièces, latrines, citernes, deux corridors, etc.; le tout divisé en deux corps de logis.

13o—Deux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Johnson et Prieur, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 110 pieds et désignés par les lots Nos 1 et 2. Sur le lot No 1 se trouve une maison en bois à deux étages avec galeries, contenant quatre chambres, quatre cabinets, &c, cuisine en bois à deux étages contenant quatre pièces, latrines, citerne, puits, etc.

14o—Cinq lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Randon et l'avenue Hagan, sur une profondeur de 153 pieds, désignés par les lots Nos 4, 5, 6, 11 et 12. Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes. Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 153 pieds 11 pouces et 5 lignes.

15o—Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Promenade Carondelet, Dorgenois et Broad, mesurant 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, sur une profondeur d'environ 70 pieds et 31 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse. Ensemble une maison basse en bois contenant trois chambres, galerie, cuisine à deux étages contenant deux pièces, latrines, puits, cave, etc.

16o—Un très grand terrain sur le chemin de la Métairie et la rue Conti, mesurant 12? pieds ou plus de face au chemin de la Métairie, 122 pieds ou plus sur la rue Conti, 103 pieds ou plus sur la ligne du fond et 56 pieds ou plus sur l'autre ligne.

17o—Un terrain dans l'ilet borné par les rues Levée, St Ferdinand et Montégut, mesurant 26 pieds et 8 pouces de face à la rue St Ferdinand sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble un magasin en briques à trois étages avec piliers en granit No 10, ayant droit à une allée commune dans le fond.

18o—Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Urquhart et Lafayette, mesurant chacun environ 29 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 100 pieds.

19o—Un lot de terre formant l'encoignure des rues Claiborne et Piété, mesurant 42 pieds 11 pouces de face à la rue Piété, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Claiborne.

20o—Un terrain de forme triangulaire formant l'encoignure des rues Claiborne et Laharpe, mesurant 86 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 150 pieds 1½ pouce faisant aussi face à la rue Laharpe, et 185 pieds 11½ pouce de profondeur sur l'autre ligne de division.

21o—Deux lots de terre situés dans l'ilet borné par les rues Amour, Craps, Barthelemy et la propriété Macarty, désignés par les Nos 4 et 5, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Barthelemy, sur une profondeur de 120 pieds.

Le tout conformément aux plans exposés au bureau de l'encanteur, et qui seront exhibés à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans en billets des acquéreurs à leur propre ordre, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, et portant 6 p. 0|0 d'intérêt par an, du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et après leur échéance, 8 p 0|0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. Les acquéreurs qui seraient poursuivis pour non paiement de leurs billets, auront à leur charge les frais de Cour et les honoraires de l'avocat fixés à 5 p 0|0. Les constructions seront assurées contre les risques du feu, et les polices transférées tous les ans aux vendeurs ou porteurs des billets jusqu'à paiement final. Les acquéreurs des terrains se feront mettre en possession à leurs frais.

Les actes de vente par devant P. Guyol et P. C. Cuvellier, notaires publics, aux frais des acquéreurs. 23 fév

A. CHOPARD & Co,
Marchands de denrées du Nord et de l'Ouest.
No 14, rue Poydras,
Entre Tchoupitoulas et la Nouvelle Levée, en face de la rue du Commerce.

Cigares de la Havane—122,000 Regalias et autres des marques Rebecca Rosas, Good Idea, Designio, Humanité, Comète, Californie et Moncelion, en débarquement de la goélette Railroad, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 20, Nlle-Levée 16 fév en face de Natchez Alley

VENTES A L'ENCAN.

Groceries.....Groceries.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,

Jeudi prochain, 24 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, sur les lieux, à l'encoignure des rues Villeré et Toulouse, le fonds d'une grocerie comprenant des marchandises fraîches de choix, telles que, vins rouges, liqueurs, sucre, café, graines, beurre, saindoux, savon, farine, raisins, riz, fèves, verrerie et faïence, articles en lots au gré des acheteurs. 21 fev

Vente sans réserve de 1,500,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

Jeudi 24 du courant, et vendredi 25 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu en magasin des importateurs bien connus, MM. Gums & Maach, encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas :

1,500,000 cigares de la Havane, importés récemment, tous pleinement garantis quant aux marques, qualités, etc. L'assortiment ne laissera rien à désirer aux personnes les plus difficiles.

Pour les conditions, qui seront libérales, voir les catalogues. 8 fev—au 24

Chargement du brick Catarina, arrivé de Palerme—Limons, Oranges, Noix, Noisettes et Amandes.

PAR R. B. SYKES.

Jeudi, 24 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, entre les marchés du Deuxième District, le chargement du brick Catarina, savoir :

1964 caisses oranges,
993½ do do
890 caisses limons
45 sacs noix d'Angleterre
40 do noisettes
25 do amandes à coque tendre
25 do amandes à coque.

Conditions, comptant. 24 fev

VENTE A CREDIT.

300 lots d'habillements de printemps, chemises blanches, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

Vendredi, 25 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

300 lots d'habillements de printemps,
—tels que—
600 paires de pantalons de cotonnade,
200 do pantalons de fantaisie,
200 gilets de dessous en piqué,
100 paletots en toile grise,
86 redingotes-paletots en piqué.

—Aussi—

Un assortiment général d'habillements de printemps.

—Aussi—

200 douzaines chemises blanches.

Conditions à la vente. 24fev

Domestique créole, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse en fin.—Vente à l'encan.

Par C. E. GIRARDEY & Co.

Il sera vendu, mercredi, 2 mars, à midi, au City Hotel.

Mathilde, âgée de 32 ans, créole de cette ville, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse en fin pleinement garantie. Elle est vendue pour rester en ville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24fev

Esclaves à l'encan.
Par C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau, No 6 Arcade de Banks.

Samedi, 26 février, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins.

Daniel âgé de 23 ans, excellent nègre de champ et cocher.

Horace, âgé de 23 ans, bon nègre de champ. Il ferait un bon domestique.

Ces deux esclaves sont pleinement garantis.

Conditions—12 mois de crédit en un billet accepté en ville à satisfaction et portant 8 pour cent d'intérêt.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs 24fev

Nègres acclimatés, de prix, venus d'une paroisse de cet Etat. Vente à un long crédit, à l'encan, sans limite.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Il sera vendu à l'encan, mercredi prochain, 2 mars, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, les esclaves suivans :

1—AMOS, nègre âgé de 28 ans, bon ingénieur,
2—GEORGE, nègre âgé de 35 ans, conducteur de bœufs,
3—GRIFFEN, nègre âgé de 3 ans, laboureur,
4—JEFFREY, do do 30 do
5—FRANK, do do 18 ans, excellent nègre de champ et bon bucheron,
6—JOHN, nègre âgé de 28 ans, excellent nègre de champ et bucheron;
7—ANDREW nègre âge de 35 ans, excellent nègre de champ et bucheron;
8—ARCHY, nègre âgé de 32 ans, excellent nègre de champ et bucheron;
9—CHARLES, nègre âgé de 47 ans, excellent nègre de champ et bucheron;
10—VAISIN, nègre âgé de 30 ans, excellent nègre de champ et bucheron;
11—GEORGE BARROW, nègre âgé de 24 ans, excellent nègre de champ et bucheron.

Ce sont de très beaux sujets pleinement garantis.

Conditions—Un an de crédit en billets acceptés en ville à satisfaction, portant 6 pour cent d'intérêt et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 fev

Cinq terrains de choix pour bâtir, situés dans le Premier District, dans la rue du Bassin, entre les rues Canal et Gasquet, et deux ilets à Carrollton. Vente à l'encan.

Par C. E. GIRARDEY & CO.
Bureau, No 6, Arcade de Banks.

Il sera vendu, samedi, 5 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, les terrains ci-après décrits :

1o—CINQ TERRAINS pour bâtir, situés dans l'ilet compris entre les rues du Bassin, Franklin, Canal et Gasquet. Lesdits terrains sont désignés sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, et portant la date du 22 février 1859 par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et ont chacun 24 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Bassin, la même dimension sur la rue Franklin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles—au pied américain.

2o—UN ILET situé dans la ville de Carrollton, [paroisse de Jefferson] formé par les rues Washington, Fourth, church et Zempel, et subdivisé en 22 terrains.

3o—UN ILET situé dans la même ville, compris entre les rues Washington, Third Zempel et Short, subdivisé en 22 terrains—Les deux terrains se trouvent près de la résidence de M. Walker

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente pardevant O. De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24fev—10

Meubles.
PAR CHS G. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu, vendredi 25 février 1859, à 11 heures du matin, à son bureau, Passage de la Bourse No 9?,

Un lot de meubles meublants, consistant en bois de lit, armoires, tables, chaises, une magnifique bibliothèque, table de centre à dessus de marbre, berceuses, faïence, verrerie, etc.

Conditions—comptant. 24 fev

Propriété d'un beau revenu sur la rue St Lou

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu samedi, 26 février 1859, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis :

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues St-Louis, Toulouse, Franklin et Trémé, mesurant 39 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur moyenne de 67 pieds plus ou moins; ensemble une maison en bois No 222, couverte en ardoises, ayant quatre chambres au rez de chaussée, galerie, cabinets, une cuisine haute, couverte en ardoises avec mansardes qui sont divisées en quatre chambres et cabinets, une cuisine haute, couverte en ardoise, divisées en six chambres, deux hydrants, deux citernes, cour carrelée. Le tout loué $42 par mois. Les bâtisses sont assurées jusqu'au 15 décembre 1859, pour $5000. La police devra être transférée au vendeur comme sécurité; cette propriété est sujette à deux baux échéant en septembre et octobre 1859.—Chaque part comme ci-dessus de $46 par mois. Voir le plan à la Bourse

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date, endossés à satisfaction, garantis par hypothèque

Acte pardevant A Dreyfous, not pub 22 fev

Fonds d'un café bien approvisionné.—Meubles, installations, installations de gaz, etc.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Lundi prochain, 28 février, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au coin des rues Ursulines et Condé :

Le fonds d'un café bien approvisionné. Egalement, les meubles, le comptoir, les installations de gaz, les verres, carafes, liqueurs, &c. —le tout en lots au gré des acheteurs

N. B.—Les personnes qui voudraient acheter en bloc sont priées de s'adresser, avant le jour de la vente, au bureau de l'encanteur, encoignure St-Louis et Chartres, No 128. 23fev

VENTES JUDICIAIRES.

B. M. Norman vs. Loison & Co.
Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,280.
Joseph Deyncodt vs. Frédéric Loison—No 14,163

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les susdites Cours de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi, 28 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de deux terrains situés au faubourg Clouet dans le Troisième District de cette ville, l'un des terrains ayant quarante six pieds de face à la rue Louisa, entre celles Moreau et Cassacivo sur deux cents pieds de profondeur, et l'autre terrain contigu à celui sus-décrit, mesure soixante pieds, plus ou moins, de face à la rue Louisa, sur deux cents pieds de profondeur. Le tout mesure français.

Ensemble avec les améliorations qui se trouvent sur lesdits terrains.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif
24 fev—7,14,2 ,28 de la paroisse d'Orléans

Veuve J. Moisson vs Ch. A. Cormier et J. B. Fleitas.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,866—En vertu d'un writ de fieri facias, contre J. B. Fleitas, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 18 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication des esclaves dont les noms suivent, savoir :

CHARLES, âgé d'environ cinquante ans;
LUCIEN, âgé d'environ trente-cinq ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

14fév—24—5,11,18m.

Wm L. Allen & Co. vs Thos D. Evans.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,558—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 18 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de :

L'esclave nommée AMANDA, négresse âgée d'environ trente ans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER,

14 fév, 24 ma 5,11,18 Shérif de la paroisse d'Orléans

Wm Hall, h. c. l., vs Mlle Heloise Smith—No 20 760—Quatrième Justice de Paix, paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Guy Duplantier, juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique, lundi 7 mars 1859, à midi, à mon magasin de dépôt, situé rue St-Pierre No 7, maison Pontalba, un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.—Conditions, comptant.

24 fev—2 7 m JULES SOMAPUBU, constable

ARGENT ! ARGENT !
LOUIS BLANC,
PRET D'ARGENT SUR DEPOT,
Rue Conti, 47,
Entre Chartres et Passage de la Bourse.

Avances d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc, et sur toute sorte de marchandises en général.

VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—at

ORIZINE
CREME NUTRITIVE,
Supérieure à l'arrow root et aux fécules généralement employées.

L'ORIZINE est une substance amilacée contenant ce principe alimentaire par excellence; les médecins l'ordonnent aux enfants, qui les digèrent beaucoup plus facilement que l'arrow-root et les autres fécules qui, le plus souvent, leur occasionnent des vomissements, les coliques et la diarrhée. [illegible]

Reçu par les derniers arrivages du Havre—
550 kilos Orizine.

A vendre par EDOUARD GUILLOT, Dépositaire.
16 fv—3m 3 fps

Farine—450 barils farine extra et superfine de St Louis, marques de choix, en magasin et à vendre par L MALUS & CO, 15 jan no 63 Vieille Levée

Huile de lin—100 barils, à vendre par E J HART & Co, 15 jan 77, et 79, Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait et Parapluies.
PAR E. ROGER & CO.

Jeudi, 24 février, il sera vendu à 11 heures précises, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille-Levée.

125 lots linge fait de printemps et d'été, consistant en pantalons et habits pour hommes et enfants, en coutil, toile, nankin, alpaga, mérinos, gilets soie et piqué, &c. &c.

—Aussi—

Une facture parapluies et ombrelles coton. Conditions à la vente. 24fev

Avis aux Tailleurs
PAR E. ROGER & Co.

Jeudi 24 février, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28 rue de la Vieille Levée :

Une caisse mérinos 5|4 et 6|4, uni et façonné, pure laine;

Une caisse mérinos 6|4, laine et coton.

Conditions à la vente. 24 fev

Toile du Nord avariée.
PAR E. ROGER & Co.

Jeudi, 24 février, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28 rue de la Vieille Levée :

1 caisse 46 pièces toile du Nord;
1 do 46 do do do, avariées et vendues pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—comptant. 24 fev

Mantilles dentelle noire, soieries et marchandises sèches de saison.
PAR E. ROGER & Co.

Jeudi 24 février, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée :

Une facture mantilles dentelle noire et soieries de fantaisie;

—AUSSI—

Une facture jupons pour dames;

—et—

126 colis et lots marchandises de saison, consistant en toile d'Irlande, jaconas imprimés, batiste fil, coutil fantaisie, drap d'été, mousselines blanches, mousselines à carreaux, guingans, mouchoirs batiste, cotonnade ouatée, services de table, serviettes, bas, ombrelles, etc.

Conditions à la vente. 23 fv

Chapeaux paille pour Hommes.
PAR E. ROGER & Co.

Jeudi, 24 février, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, no 28 rue de la Vieille Levée :

15 caisses chapeaux paille de Leghorn pour hommes.

Conditions—à la vente. 23fv

Vente à l'encan, sans réserve.—Fonds de magasin de confiserie.

PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.

Il sera vendu à l'encan, JEUDI 24 février 1859 à 10 heures, à l'encoignure des rues Camp et Lafayette Odd Fellows Hall, en face de la place Lafayette :

Le fonds d'un magasin de confiserie admirablement situé et faisant de bonnes affaires. On le vend à cause de la mauvaise santé du propriétaire.

L'établissement est complet sous tous les rapports. Le salon de crême à la glace est bien meublé de tables avec dessus en marbre, de chaises à bras, il y a verrerie et porcelaine. Le café une renferme tout ce qui est nécessaire: un grand four en briques, un beau poêle, terrines en cuivre pour confiserie, etc.

—EGALEMENT—

A vendre séparément, un fonds de vins, liqueurs, porter, ale, etc, de première qualité.

Conditions—Pour le magasin de confiserie, la moitié comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant 8 pour cent d'intérêt. L'acquéreur devra assumer le bail.

Pour les vins, liqueurs, et —comptant 21fv—4

Grande vente de rubans par l'importateur.
PAR E. ROGER & Co.

Mardi, 1er mars, il sera vendu à 10 heures précises, à leur magasin d'encan, No 28, rue de la Vieille Levée—

Le plus beau et le plus riche assortiment de rubans qui ait jamais été offert à l'encan dans cette ville consistant en :

200 cartons rubans, du dernier goût, tels que rubans uni, broché, façonné, écossais, à ceintures, etc; le tout importé cette saison et étant le stock entier importé et choisi expressément pour ce marché.

Ces rubans méritent l'attention particulière des acheteurs qui sont invités à venir les examiner avant le jour de la vente.

Tous les lots seront prêts à être examinés chez les encanteurs, lundi matin de bonne heure.

Condition—à la vente.

A vendre à l'amiable

Une consignation de chapeaux de paille pour anglais, suisse et de fantaisie du dernier goût qui seront vendus à bas prix pour ciore. 24fev

Esclaves créoles acclimatés.—Vente à l'encan sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

Mercredi, 2 mars 1859, à midi, au City Hotel, il sera vendu—s'ils ne sont pas vendus plus tôt—les esclaves ci-après décrits venus d'une des habitations de la paroisse du Bâton Rouge, savoir :

1o—JOE, âgé de 40 ans, bon ingénieur; il a travaillé dans la presse de M. Zywarski;
2o—TOM âgé de 28 ans, excellent cocher;
3o—SEVERIN, âgé de 35 ans, excellent nègre de champ,
4o—ALFRED, âgé de 22 ans, excellent nègre de champ,
5o—OVIDE âgé de 25 ans, bon cocher; il se plaint de rhumatismes;
6o—AUGUSTINE, âgée de 18 ans, parfaite servante, élevée par M Jarcaniel.

Ils seront vendus également les esclaves suivants venus de la même paroisse—

1o—WHITE, âgé de 28 ans, un des plus beaux nègres du pays, sujet extra, excellent conducteur de waggon etc;
2o—TOUSSAINT, âgé d'environ 14 ans, excellent nègre de champ;
3o—DOLLY, âgée d'environ 43 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;
4o—RACHEL, âgée d'environ 53 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;

Ils sont tous pleinement garantis, excepté les deux derniers.

Conditions—Comptant ou 12 mois de crédit, en billets acceptés en ville à satisfaction et portant 8 pour cent d'intérêt.

Les actes de vente pardevant E Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24fv—6

Terrains de très grande valeur situés dans le Deuxième et Troisième Districts. Cinq terrains à l'encoignure de la rue de la Douane, entre les rues Remparts et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Bureau No 6, Arcade de Banks.

Il sera vendu jeudi, 10 mars 1859, à midi, à l'Hôtel St Louis, les terrains pour bâtir ci-après désignés:

1o—CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Douane, Bienville, Remparts et Bourgogne. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan dressé par L. Reizenstein voyer, et portant la date du 29 février 1859—

Le no 1 forme l'encoignure des rues Douane et Bourgogne et a 25 pieds 6 pouces 7 2/8 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue de la Douane.

Les nos 2, 3, 4 et 5 ont chacun 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

2o—DEUX TERRAINS situés dans le Troisième District, dans l'ilet compris entre les rues Amour, Craps, Mandeville et Bons Enfants. Lesdits terrains sont désignés par les nos 1 et 2 et ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3o—UN ILET situé dans le Troisième District, compris entre les rues St Ferdinand, Girod, la propriété de la Presse à coton et la rue Urquhart. Ledit ilet a 321 pieds de face à la rue St Ferdinand, 341 pieds 6 pouces de face à la propriété de la Presse à coton, 160 pieds de face à la rue Girod et 260 pieds de face à la rue Urquhart. Il est divisé en 21 terrains.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente pardevant O De Armas notaire public, aux frais des acquéreurs. 24fev—13

Une occasion offerte d'acheter une demeure située dans un quartier tranquille et respectable et beaucoup de terre pouvant être cultivée avec avantage; des arbres qui donnent de l'ombrage, des arbres fruitiers et des arbrisseaux de toutes espèces. La propriété fait face au fleuve Mississipi; en face du Quatrième District. — Vente à l'encan, sans limite.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
Bureau, No 6, Arcade de Banks.

Il sera vendu à l'encan SAMEDI, 26 février, à midi, à l'Arcade de Banks, sans limites—

Cette RESIDENCE DE CAMPAGNE bien connue et confortable, appartenant à M. Victor Charbonnier, située dans la paroisse de Jefferson, presque en face de la limite supérieure de cette ville et à 200 yards au-dessus de Bob's Ferry.—La terre a 240 pieds de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur d'environ 7 arpents et demi, et environ 338 pieds de largeur sur la ligne de fond—les améliorations comprennent une résidence cottage très agréable, avec galerie sur la façade et sur les côtés, ayant 6 chambres à feu dans la bâtisse principale; cuisine, cabanes à nègres, écuries, cuves et toutes les dépendances nécessaires. La terre est parfaitement cultivée, bien entourée et a de magnifiques bosquets d'arbres, des jardins et toutes espèces d'arbres fruitiers et d'arbrisseaux. Les résidences de famille de MM. G. et A. Villars touchent de chaque côté à cette propriété, qui vient après celle de l'Hon. F. H. Hatch.

Lors de l'épidémie de l'année dernière, il n'y a pas eu un seul cas de fièvre jaune sur la propriété. Le coup d'œil qu'offrent le fleuve, le port de la ville en face du site, est charmant. Avec deux ou trois nègres, la propriété peut donner de trois à quatre mille piastres seulement en fruits ou en légumes. La façade ayant une levée basse avec batture devient dès présent pour des entrepôts.

Ensemble 100 actions [réduites à 94] de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note (billet pour actions) dû à ladite Banque du 1er au 4 mars 1859, pour $2800, payable ou renouvelable conformément à la charte de ladite Banque pour le reste, $2500 comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, portant 6 pour cent d'intérêt éventuel. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur.

L'acte de vente pardevant T Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14fev—12

Belle et grande propriété au faubourg Trémé, à un long crédit, sans intérêt.

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

Il sera vendu SAMEDI, 26 février 1859, à midi, à la Bourse St Louis rue St-Louis :

Un lot de terre de l'ilet renfermé par les rues St-Philippe, Dumaine, Johnson et Galvez, mesurant 87 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St Philippe, sur 174 pieds 6 pouces de profondeur; ensemble une maison en bois couverte en ardoises, ayant deux chambres au rez-de-chaussée, avec galerie, une bâtisse attenant à la maison, de deux chambres, destinées à une cuisine et chambre de domestique, deux pigeonniers, un grand hangar destiné à une écurie, une grande cuve avec un gentil parterre et arbres fruitiers. Le tout en bon état. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets sans endosseurs, garantis par hypothèque. 16 fv—10

Succession de Henry Dietz.

Terrains de valeur dans le Troisième District.
PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau No 82, rue de Chartres.

Il sera vendu à l'enchère publique, à l'Hotel St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, le LUNDI, 28 février, à midi, par ordre des agents et des avocats de fait de Henry Dietz, décédé, dument reconnus par l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-dessous décrites, savoir :

Deux terrains contigus avec améliorations, situés dans le faubourg Franklin, 3me District de cette ville, et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 55, dans un plan dressé par L. Surgi, portant la date du 29 mars 1836 et annexé à un acte passé au bureau de Louis Ferrand, ancien notaire public de cette ville, le 4 avril 1836, par lequel lesdits lots ont les dimensions suivantes [mesure américaine] :

Le lot No 1 forme un encoignure et a 36 pieds 1 ligne de face à la rue Mandeville, sur 124 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue St Avide, le lot No 2 a 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Mandeville, sur 124 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Un morceau de terre situé dans le faubourg Washington, District Duralde, 3me District de cette ville, comprenant le lot No 3 et la moitié du lot No 2, sur un plan dressé par L. Surgi, portant la date du 4 janvier 1856, déposé dans le bureau de Philippe Lacoste, notaire public. Le dit lot se trouve dans l'ilet désigné par le No 8, formé l'encoignure Craps et Indépendance et mesure 46 pieds 4 pouces de face à la rue Indépendance, sur 92 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur et de face à la rue Craps—Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à échéance, et 8 p 0|0 jusqu'à parfait paiement. Les dits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées jusqu'au paiement du dernier billet.

Actes de vente pardevant M. Nelvil Soulé, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 18fev

Cow Peas—500 sacs cow pea de la Caroline, venant d'être débarqués, en magasin et à vendre par L. MALUS & CO, No 63, 16 fv Vieille Levée

Morue—450 colis, demi tambours et caisses, en magasin et à vendre par L MALUS & Co, 15 jan no 63 Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN

Meubles! Meubles!—Pour cause de départ
PAR N. VIGNIÉ, encanteur

Lundi 28 février 1859, à 11 heures A. M. il sera vendu au No 185, rue des Ursulines:

Sofas, chaises, glaces, pendules, lampes, tableaux, bibliothèque, berceuses, tapis de centre, table à manger, side-board, fauteuils, lits, toilettes, lavabos, tables à ouvrage, armoires, verrerie, porcelaine, &c.

Aussi—Un BEAU PIANO neuf, de Pape 24 fev

Vente positive à des conditions libérales, *Pour cause de départ.*

Deux maisons en briques rue St Pierre, près de l'encoignure Trémé.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Samedi, 26 février 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis :

Deux lots de terre, situés dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Tremé et Marais, désignés par les lots Nos 4 et 5 mesurant chacun 21 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 87 pieds, ensemble les constructions en briques qui se trouvent sur chaque lot, consistant en une maison de deux pièces, galerie, sur le côté, couverte en ardoises, corridor pour domestique, cuisine en briques à deux étages, contenant quatre pièces, latrines, hydrants, lavoirs, cour carrelée, etc. Le lot No 4 a droit à la construction sur le mur mitoyen du lot No 5 et la maison est louée jusqu'au 31 mai 1859 à $25 par mois. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse St Louis.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets des acquéreurs à leur propre ordre, garantis par hypothèque sur les dites propriétés et portant 8 pour cent d'intérêt par an, de leur date jusqu'à leur échéance, et en cas de non paiement à leur échéance, le porteur aura droit à 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et les polices transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public 9 fev

Pharmacie à l'encan,
PAR N. VIGNIÉ, encanteur,

Lundi 28 février 1859, à 10½ heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Poydras et Dryades, en face du marché Poydras,

Une PHARMACIE bien assortie en médicaments frais et de premier choix, avec les comptoirs, [illegible] bocaux, installation, etc., au prix de remise, etc., très bien monté pour un commerce de détail.

On recevra des propositions à l'amiable jusqu'au jour de la vente, au bureau de l'encanteur. 24 fev

Vente au comptant et sans réserve d'un Ilet et d'un Terrain à Mandeville.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Samedi 26 février 1859, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hotel St Louis—

Un beau morceau de terre situé à Mandeville, dans la paroisse de St Tammany, à environ trois quarts de mille des bords du lac, comprenant six grands ilets de 5 arr 475 pieds chacun, [illegible] par les Nos 159, 182, 201, 200, 129 et [illegible] compris entre les rues [illegible] American [illegible] contenant [illegible] arpents de bonne terre de superficie, [illegible] et [illegible] chênes et de magnolias, [illegible] 10 acres de terre très convenable au labour et cinq ou six autres qui peuvent être mis en très peu de temps en culture. Les produits [illegible] un prompt marché. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison de cinq pièces, galerie, cuisine, une maison [illegible] gard, etc.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un crédit de six et douze mois avec bonne acceptation de la ville.

—Aussi—

Un terrain près de la gare, dans l'ilet borné par les rues Morales, Madison, Lamarque et le Chemin Rigby mesurant [illegible] de face à la rue Lamarque, [illegible]

Conditions—comptant.

Actes de vente pardevant A Ducatel, notaire public. 24fev

Vente péremptoire.

Très grande et belle maison en briques avec verandah en fer et chambres à bains, dans le centre du Second District. Terrain rue Claiborne.—Un ilet de terre à Carrollton—Un autre à Métairieville—Esclaves de talent.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 24 janvier 1859, docket de la Cour—No 11 457, il sera vendu en vente publique, le [illegible] mars 1859, à midi, dans la Rotonde de l'Hotel St Louis, dans l'affaire de l'intestat Vincent [illegible]

1—MARIE FOSH mulâtresse, âgée d'environ 24 ans, blanchisseuse, repasseuse, domestique de maison et de confiance, sachant aussi coudre et faire parfaitement la cuisine.

2—LUCIE, griffonne, âgée d'environ 45 ans, blanchisseuse, repasseuse, sachant un peu coudre et faire parfaitement la cuisine

3—PHILIPPE, nègre âgé d'environ 40 ans, excellent charretier.

4—WILLIAM, mulâtre créole âgé d'environ 28 ans, un peu charpentier, peintre et maçon, sachant tout faire, très intelligent. Les dits esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par les lois, Les deux derniers esclaves ne pourront être vendus qu'à un résident en retard de leur loyer.

Conditions—Comptant.

5o—Un lot de terre situé à Carrollton, paroisse de Jefferson, désigné par l'ilet No 21, borné par les rues Laurel, Grove, Clay, Colapissas et Fourteen, divisé en 24 terrains.

6—Un lot de terre de Métairieville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 34 et situé dans 26 terrains, ces prix et les rues Carrollton, Lake, La mon et Orange.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés.

7o—Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Claiborne et St Avide, Port et Ferdinand, et St Jean Baptiste, près de l'encoignure de la rue Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions comptant.

8o—Un très grand terrain situé dans l'ilet borné par les rues Conde, Levée, Du Maine et St-Philippe, mesurant, au pied français 60 pieds de face à la rue Condé, sur une profondeur de 120 pieds, ensemble, une très grande maison en briques à deux étages et belle [illegible] contenant [illegible] magasins au rez-de-chaussée, et au premier [illegible] salon, salle à manger, deux chambres [illegible] et trois cabinets, dans les étages supérieurs un grand nombre de chambres [illegible] une grande construction en briques à trois étages contenant cinq chambres et deux petites chambres à bain, une cuisine [illegible] hydrants, [illegible] &c, &c, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 & 2 ans en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, divisés en coupons et portant 6 p0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'à leur échéance, et 8 p 0|0 par an jusqu'à parfait paiement. Les constructions seront assurées contre les risques du feu pour toute leur valeur et les polices transférées aux vendeurs jusqu'au parfait paiement du dernier billet

Les actes de vente par devant A. C. Bienvenu, notaire public. 29 jv—5 9 16 21 au 1m

Pour cause de départ.

Vente à un très long crédit, de nègres de très grande valeur, habitués au travail d'une boulangerie.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

Mercredi, 2 mars 1859 à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis.

1—DAVIS, nègre âgé d'environ 37 ans, bucheur et pétrisseur bucheur;
2—HENRY, nègre âgé d'environ 37 ans, bucheur et pétrisseur;
3—BOB, nègre âgé d'environ 40 ans, bon ardoisier et boulanger pour le biscuit;
4—BILL MITCHELL, nègre âgé d'environ 27 ans, excellent brigadier et pour le biscuit;
5—SAILOR, nègre âgé d'environ 25 ans, excellent brigadier et pour les miches;
6—TOM SMITH, nègre âgé d'environ 32 ans, pétrisseur et cocher.
7—JOHN SMITH, nègre âgé d'environ 40 ans, excellent brigadier et cocher et les miches;
8—BROWN nègre âgé d'environ 40 ans, excellent brigadier et boulanger;
9—JOHN BULL, mulâtre âgé d'environ 22 ans, excellent brigadier et pour le biscuit;
10—THOMAS, nègre âgé d'environ 34 ans, bon planteur et excellent sujet de confiance,
11—NED, nègre âgé d'environ 49 ans pétrisseur et empaqueteur;
12—PUNCH nègre, âgé d'environ 46 ans, pour le biscuit et bon empaqueteur,
13—BARTLETT, mulâtre, âgé d'environ 36 ans, bon empaqueteur et généralement utile,
14—ROYAL, nègre âgé d'environ 40 ans,
15—OLD JOHN nègre âgé d'environ 60 ans, aveugle mais très utile [illegible]
16—SPENCER, nègre âgé d'environ 40 ans, excellent brigadier.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et par hypothèque sur lesdits esclaves et portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement. Le vendeur n'aura pas le droit de quitter la ville, et les esclaves devront être passés dans les cinq jours qui suivront l'adjudication, autrement les esclaves seront revendus pour le compte et aux risques des acheteurs, sans aucune notice quelconque.

Les actes de vente pardevant Lisbony, notaire public. 1e fev

Terrain et maison, rue Craps, près du Rail Road.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Samedi, 26 février 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis.

UN LOT DE TERRE situé dans l'ilet borné par les rues Craps, Grands Hommes, Français et Champs Elysées, mesurant 31 pieds 11 pouces et 8 lignes sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes—Ensemble une maison basse en bois contenant quatre chambres, deux cabinets, galerie, cuisine de deux pièces, une construction à deux pièces, latrines, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance et 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. Les édifices devront être assurés et les polices transférées au vendeur jusqu'à parfait paiement 22 fev

Succession de R. J. Lisby.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 3 février 1859. Docket de la Cour, No 10 782, il sera vendu en vente publique, le SAMEDI 12 mars 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

Frank, negrillon âgé d'environ 7 ans, orphelin

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E Barnett, notaire public. 9fev—9,16 24 fev—5, 12 mars

Succession de Adelia Watson, décédée, épouse de Victor Pessou.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 7 février 1859, docket de la Cour, No 14 999, il sera vendu en vente publique le SAMEDI, 12 mars 1859, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession :

ALEXANDRINE alias DIDINE, négresse âgée d'environ 19 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant C. V. Foulon, notaire public. 9fev—16 24,5mars,12

Succession de Manuel de la Calliga

PAR N. VIGNIE, encanteur.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 17 février 1859, docket de la Cour, No 14,910, il sera vendu en vente publique le MERCREDI 2 mars 1859, à 10½ heures A. M. à l'encoignure des rues Toulouse et Royale, pour le compte de ladite succession:

Les meubles meublants, effets mobiliers, etc.

Aussi—1500 volumes d'ouvrages espagnols et français. 18fev—8,24 2m

Jour de départ, DIMANCHE 27 février 1859, à 8 h. A.M

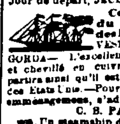

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship TEXAS, double et chevillé en cuivre, commandant H Wilson, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats Unis.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et dimanches. 24fev

Jour de départ, JEUDI, 24 février 1859, à 8 h. A. M

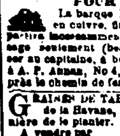

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship MEXICO, double et chevillé en cuivre, commandant W. H Talbot, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats Unis.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et dimanches. 21fev

POUR BORDEAUX.

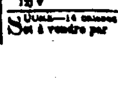

La barque LUCERNE, doublée et chevillée en cuivre, fine voilière, cap. Paul Ardouin, partira incessamment pour le susdit port. Pour passage seulement (beaux emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, ponton 63, 3me District, ou à A. P. Assas, No 4, rue Front Levée, 3e District, près le chemin de fer Pontchartrain. 18 fev—6t

Graines de Tabac—Graines de meilleur tabac de la Havane, dernière récolte, avec la manière de le planter.

A vendre par LABORDE & XIQUES, No 20, Nouvelle Levée, 12 v en face de Natchez Alley.

Sucre—14 caisses sucre de la Havane en magasin et à vendre par ANT. COSTA & Co